FEDERATION NATIONALE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – FO

SECTION D'INDRE-ET-LOIRE

La Camusière – 18 rue de l'Oiselet - 37550 Saint Avertin

COMMUNIQUE DE PRESSE

RYTHMES SCOLAIRES : UNE QUESTION QUI CONCERNE NON SEULEMENT PARENTS ET ENSEIGNANTS MAIS AU DELÀ L'ENSEMBLE DES SALARIES

La mise en place de la loi de refondation de l'école prend dans un premier temps publiquement l'expression de la réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré.

Les enseignants du 1er et du 2d degré en grève réunis en Assemblée générale le 28 mars dans les locaux de FORCE OUVRIERE ont pu chacun apporter leur témoignage sur les mobilisations en cours.

Ils ont constaté que les modifications de l'ancien gouvernement qui allaient dans le sens de l'éclatement du caractère national des écoles, collèges et lycées publics sont maintenues et aggravées :

- L'expérimentation de l'évaluation locale des lycéens en langue vivante, 1ère remise en cause importante du caractère national et anonyme du baccalauréat serait prorogée malgré les pétitions et délégations d'enseignants.

- Le socle commun fourre-tout de compétences visant à justifier une nouvelle formation des enseignants au rabais de la maternelle à l'université viendrait petit à petit remplacer les programmes nationaux.

Une sorte de contrôle continu de compétences en lieu et place d'un examen national anonyme !
Une école de la république de plus en plus éclatée sous la tutelle de pouvoirs locaux !
Des horaires d'enseignement en diminution !

Voilà la logique qui prévaut dans ces réformes et qui permettra de faciliter l'accord compétitivité emploi que FO n'a pas signé : la disparition des diplômes nationaux qualifiants justifiera la disparition des droits des étudiants, des salariés *(les conventions collectives sont appuyées sur leur existence).*

Les syndicats des enseignants du 1er et du 2d degré appellent avec leur Union départementale FO l'ensemble des parents et des enseignants à poursuivre au delà de la grève du 28 mars toutes les actions qui iraient dans le sens du maintien de l' Ecole de la République gratuite et laïque et de son caractère national.

Sur Tours, le SNUDI FO sollicite une audience auprès du Maire pour lui demander d'annuler la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur la ville.

Il lui demande aussi comme cela est affirmé dans des pétitions de parents et enseignants de ne pas dégrader les conditions d'accueil en périscolaire par l'application du nouveau taux d'encadrement *(un animateur pour 14 au lieu de 10 pour les enfants de moins de 6 ans, pour 18 au lieu de 14 pour les autres)*

Contre le désengagement financier de l'état et pour le maintien du cadre national de l'école républicaine,
le SNUDI FO sera présent au rassemblement devant la Mairie le 4 avril
aux côtés de tous ceux qui considèrent que son projet ne répond pas à l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants.

Saint-Avertin, le 14 mars 2013